

Marolles-en-Brie, le 22 septembre 2023.

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 SEPTEMBRE 2023

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 14 septembre 2023, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni sous la présidence d'Alphonse BOYE, Président du CCAS de Marolles-en-Brie, le 20 septembre 2023.

Liste des délibérations figurants à l'ordre du jour :

- Fixation des tarifs pour la Maison pour Tous;
- Modification des tarifs pour le repas du 06 octobre 2023 de « La Semaine Bleue » ;
- Décision modificative 1/2023.

Monsieur Alphonse BOYE, Président du Centre Communal d'Action Sociale de Marolles-en-Brie, atteste que ce document sera affiché durant une période de deux mois à l'intérieur de la vitrine extérieure de la mairie à compter du 22 septembre 2023.

Alphonse BOYE, Président du CCAS de Marolles-en-Brie